

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune BOURBONNE LES BAINS

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice	19
- présents	19
- votants	19
- absents	0

Du 18 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le mardi 18 juin 2019 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHE, Dominique RICHARD BRICE

OBJET

Vente de la tondeuse Amazone -
Vente et sortie d'inventaire

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juin 2019 et que la convocation du Conseil avait été faite le 06 juin 2019

Un scrutin a eu lieu, Mme Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération n°2019/32 du 14 mars 2019, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente la tondeuse AMAZONE.

Le prix de retrait était de 10 000.00 €. 2 propositions ont été reçues et analysées par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 17 avril 2019.

La meilleure proposition équivaut au prix de retrait, soit 10 000.00 €.

Monsieur Patrick BREYER, Adjoint au Maire, propose donc au Conseil Municipal, d'autoriser Monsieur le Maire :

- A céder la tondeuse AMAZONE à la société SIGMA – OVG – SILUM domiciliée ZI Rue de l'Equipée – 60640 GUISCARD, qui la reprend en l'état, au prix de 10 000.00 €
- A sortir le véhicule de l'inventaire communal
- A procéder aux opérations de sortie de l'actif
- A signer tous les documents afférents à ce dossier.

La présente délibération est adoptée par 18 voix POUR et 1 abstention (Dominique RICHARD BRICE).

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Bourbonne les Bains le 19 juin 2019

Le Maire,

Signature



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LANGRES LE

24 JUIN 2019